



COMMUNIQUÉ SCPN

COMMUNIQUE SCPN Réaction face aux attaques syndicales en Guyane

La Défense, le 21 janvier 2021

Cher(e)s collègues,

Différentes organisations syndicales de la Guyane demandent le départ du DTPN 973, dénonçant des problèmes de management importants et des insuffisances opérationnelles graves.

Le SCPN dénonce avec fermeté ce lynchage syndical contre le DTPN, méthode d'un autre âge qui ne correspond pas à notre conception du syndicalisme policier.

Le SCPN souhaite de l'apaisement dans ce territoire d'outre-mer difficile pour tous les policiers qui ont à faire face à de nombreuses problématiques.

Il revient au seul DGPN, et aux services sous son autorité, dont l'Inspection Générale de la Police Nationale, de prendre toute mesure RH nécessaire sur le plan local, et en aucun cas à une quelconque organisation syndicale.

Nous serons particulièrement attentifs aux suites qui seront données à cette affaire.

Le secrétariat général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr

Secrétaire national
Christophe GRADEL
01 49 67 02 42
06 66 52 61 86
christophe.gradel@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN : www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire